

CTRS du mercredi 18 mai 2022 18 h 30
En présentielle et Visio

Présents à Bobigny

Joseph Rouault, Pierre Lebigre, Dominique Renault, Robert Turgis,

Présent en visio

Christian Evrard, Jean Claude Legalloudec, Jean Paul Travaillé, Michel Desmoulin,
Dominique Renault, François Vanetti

Absent ; Yves Berger

1 - Validation du compte rendu

Plusieurs membres de la CTSR n'ont pas reçu la dernière version de réunion de la CTSR du 13/04/2022.

Après précision sur les modifications entre les versions, le compte rendu est validé avec les dernières modifications et sera diffusé le plus rapidement.

2 - Championnat régional

Un point d'étape est effectué par Michel Desmoulin :

Locaux / Matériels :

- La salle des fêtes est mise à disposition avec du matériel (dont tables, barrières vauban...). Un espace est prévu pour le contrôle médical.

Les autorisations :

- Elles sont en cours. Le club est en attente du retour de Saint martin et Ponthevard.

Signaleurs :

Les pistes explorées n'ont pas abouti et a priori nous n'aurons pas de signaleurs les associations traditionnelles étant mobilisées sur d'autres manifestations dont le triathlon de Paris.

Pour assurer la sécurisation de chaque course nous avons besoin de 12 personnes/ signaleurs par course.

Nous avons 3 courses dans la journée.

Afin de permettre aux signaleurs de ne pas être en poste sur l'ensemble de la journée nous avons besoin d'une vingtaine de personnes pour la journée et permettre la tenue de la compétition.

Une association du 78 peut mobiliser 4 à 5 signaleurs ainsi que le club organisateur soit entre 8 et 10 signaleurs.

Il resterait donc environ 10 et 12 postes de signaleur à couvrir.

Après discussion, la CTSR Activités cyclistes demande à chaque CTD de fournir 3 signaleurs pour la contribution à la sécurisation et au fonctionnement du Championnat régional cyclo sport soit (1 signaleur par course). Pour cela vous pouvez remplir en ligne ou nous envoyer les coordonnées personnes

Chaque CTD est invitée à fournir au plus vite des signaleurs en renseignant et fournissant le nom ; prénom ; date et lieu de naissance ; N° permis.

Les signaleurs seront positionnés 30 mn avant le départ de la course.

L'absence du nombre de signaleurs requis sur une course ne permettra pas le départ de celle-ci pour des raisons de sécurité.

L'information devra partir idéalement du comité régional avant le pont de l'ascension.

Plaquette :

La plaquette est en cours d'élaboration. Un premier jet a été présenté à la CTSR Activités cyclistes. Elle devrait être envoyée rapidement pour validation et diffusion.

Engagements :

Comme évoqué à la dernière CTSR, les engagements doivent être adressés par les clubs avant le 23 juin à Pierre LEBIGRE, 42 rue Chanterienes 95620 PARMAN. Les engagements doivent être accompagné du règlement par chèque à l'ordre de :

- « club Rueil AC ».

Les CTSD sont invitées à envoyer à Pierre Lebigre par courriel pierre.lebigre069@orange.fr la liste des participations sur les Départementaux pour le contrôle des Podiumables

Les inscriptions à l'avance permettront le contrôle des informations dont :

- Validation des catégories
- Validation des horaires des départs
- les podiumables

Retraits des dossards :

- Les dossards pourront être retirés à partir de 7h30 à la salle des fêtes de Sainte Mesmes pour le départ 1 : 9H pour les 40/49 et les 20/29 avec 10 tours,
- Les dossards pourront être retirés à partir de 10h30 à la salle des fêtes de Sainte Mesmes pour le départ 2 : 11h30 pour les 60 ans, les Féminines, les 5/16 et les 14/15 ans pour 5 tours et 13/14 pour 3 tours,

- Le contrôle des braquets sera effectué au départ.
- Les dossards pourront être retirés à partir de 13h30 à la salle des fêtes de Sainte Mesmes pour le départ 3 : 14 h 45 pour les 17/19 (30), les 50/59 (77), les 30/39 (35) environ 130 personnes. Maximum 8 tours et pour les 17/19 7 tours.

Classement et remise de récompense à la salle des fêtes de Sainte Mesme

Deux temps sont prévus :

Le premier temps :

- vers 13h 13h30 à l'issue de ces deux départs. Cela permet d'avoir une pause pour les gardiens de carrefour et les organisateurs.
- Les signaleurs restent sur place.

Le deuxième temps :

- Dans le prolongement du troisième départ soit au environ 17 h 30.

Les personnes appelées au podium doivent se présenter en tenue cycliste sans casquette.

Budget du régional

Les dépenses sont estimées autour de 2000 €.

Le club organisateur qui perçoit les engagements reverse 2 € par engagement à la CTSR via le comité directeur

Règlement spécifique du régional autre que le règlement national

Nombre de courses pour être podiumable

Nous nous appuyons sur la décision des assises du cyclo-sport UFOLEP IDF de novembre 2018.

- Au départ de la course pour chaque catégorie, le titre de champion.ne est mis en jeu.
 - Pour obtenir le titre et le maillot le.a compétiteur.rice devra avoir effectué.e :
 - 5 courses plus le départemental ou courses support pour les adultes
 - 3 courses plus de départemental ou courses support pour les jeunes
 - Le maillot de champion.ne régional.e sera décerné s'il y a trois personnes minimum par catégorie au départ de la course que ces compétiteurs soient ou non podiumable.
 - Si moins de 3 personnes au départ de la course dans une catégorie, la personne aura le titre de champion.ne régional.e, un bouquet, une médaille mais pas de maillot.

- Pour les féminines pour encourager la participation et cela indépendamment de l'esprit sportif et de confrontation nous remettrons un maillot si une seule féminine est au départ de la course

Situation du 91

Le départemental cyclo sport UFOLEP 91 n'a pu se tenir suite à une annulation. A l'heure actuelle pour que les licencié.e.s du 93 puissent prétendre à un podium au régional l'idéal serait que la course de Guilverval soit considérée comme course support pour le départemental. Réunion de la CTD 91 se tiendra le 23 mai.

Situation du 75 : La CTD prendra pour course support celle de Béton Bazoches.

Pour le 93 : La CDT doit se réunir pour arrêter une course support

Autres points

Fonctionnement de la CTRS

La période de fonctionnement voit un nombre important d'échanges entre les membres de la CTRS dont des questionnements divers. Ces échanges sont importants et au-delà des points de vue, il est convenu de rester sur des décisions collégiales dans le respect des CTD. Il est important de poursuivre ce fonctionnement et de ne parler que d'une seule voix.

Situation du Coureur de l'US Tropikana

Le dossier est en cours de traitement. La CTD 94, n'a pas pu s'entretenir avec le président de l'association. Ce point est important dans les procédures éventuelles afin de respecter l'expression du contradictoire.

Calendrier du deuxième et troisième trimestres 2022

- Samedi 11 juin à 9 h 30 projet de développement de la CTRS pour la durée de l'olympiade
- Jeudi 23 juin en visio. Maximum 1 heure pour calage du championnat régional cyclos avec les engagements.
- Mercredi 7 septembre à 18 h 30 pour la fin de saison. Cette réunion sera également le moment de finalisation du calendrier régional cyclo cross. Les calendriers départementaux sont à adresser à la CTRS aux adresses suivantes pierre.lebigre069@wanadoo.fr et fol93.ufolep93@orange.fr

Le CLM régional est calé le 4 septembre 2022.

A LEUDON en BRIE (parcours : BETON BAZOCHES - CHOISY en BRIE - CHARTRONGES - LEUDON en BRIE par Villeparisis et Vincennes.

Questions et informations diverses

Attention : Pour la course de Béton Bazoche au 18/05/2022 seulement 3 engagés pour le Chrono et 14 pour la course de l'après midi. Un gros budget est engagé. En début de semaine s'il n'y a pas 80 coureurs au chrono l'épreuve sera vraisemblablement annulée. S'il n'y a pas de chrono à Béton Bazoche, cela pourrait remettre en cause la tenue du régional.

Dans le 95, il restera deux courses après la fin du calendrier actuel. Les calendriers de la saison route et cyclo-cross vont se chevaucher.

Pour information, le calendrier saison cyclo sport débute le 1^{er} février et celui de cyclocross le 1^{er} septembre.